

Association Sportive du Collège Les Quatre Moulins 2026/ 2027

→ Début des activités le **Mercredi 9 septembre 2026**

Activité	Professeur	Jours d'entraînement	Lieu de pratique
Badminton	Mme Crépeau	Mardi de 12h30 à 13h20 Mercredi 14h30-16h	Gymnase Beaumanoir (attendre le professeur dans le hall d'entrée du collège à 12h30 sauf le mercredi)
Football	M. Pellen	Mercredi 13h-14h30 Vendredi 12h30-13h20	Gymnase Beaumanoir (attendre le professeur dans le hall d'entrée du collège à 12h30 sauf le mercredi)
Fitness	Mme Dupuy	Lundi de 12h30-13h20	Gymnase Beaumanoir (attendre le professeur dans le hall d'entrée du collège à 12h30)
Danse et/ou Gym	Mme Dupuy	Mercredi 12h25 - 13h30	Salle de Gymnastique Beaumanoir (rendez-vous directement à la salle le mercredi)

Pièces à fournir pour l'inscription et la prise de licence UNSS :

à remettre directement **aux professeurs d'EPS**, dans une enveloppe en précisant votre **Nom Prénom Classe et activité(s) choisie(s)**.

- l'autorisation parentale à remplir et à signer par les parents.
- le règlement intérieur de l'A.S. signé par l'élève et ses parents.
- La cotisation de **18 €** en espèces ou en *chèque à l'ordre de l'Association Sportive du Collège Les Quatre Moulins* (Cotisation pour la licence sportive de l'U.N.S.S.). En cas de problèmes financiers, vous pouvez payer en 3 fois : 6€ en septembre puis 6€ en décembre et 6€ en mars. *Cotisation de 18€ pour le deuxième enfant inscrit à l'Association Sportive (préciser le nom et prénom du frère ou de la sœur, sur leur fiche d'inscription)*

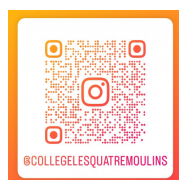
Il faut savoir :

- Les élèves demi-pensionnaires devront se ranger dans le hall d'entrée du collège pour 12h30, et y attendre le professeur d'E.P.S. en charge de la séance du midi, sauf le mercredi.
- Les dates, les horaires, les lieux et les modalités de déplacement pour les compétitions (mercredi après-midi) seront affichés sur le panneau de l'A.S. (dans le couloir d'entrée du collège), ainsi que sur le compte Instagram du collège, le Site internet du collège ou transmis par message sur Pronote.
- Les élèves pourront aussi être formés aux rôles d'arbitre, de juge, de « coach »... Ils obtiendront alors une certification de Jeune Officiel de l'Union Nationale du Sport Scolaire.

👉 Remettre le **dossier complet directement aux professeurs d'E.P.S.** pour pouvoir venir participer aux activités (**licence UNSS obligatoire**) !



Union Nationale du Sport Scolaire



<http://www.collegelesquatremoulins-brest.ac-rennes.fr>